

Communiqué - 23 mai 2024

Cheops, tête de réseau des Cap emploi accompagné de France travail présentent les résultats 2023 sur l'emploi des personnes en situation de handicap

Des chiffres quasi stables pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Paris, le 23 mai 2024, Cheops, le réseau national des Cap emploi, organismes de placement spécialisés observe des indicateurs de retours à l'emploi quasi stables dans la reprise d'emploi des personnes en situation de handicap et des indicateurs d'accompagnement dans l'emploi en hausse. En 2023, France Travail et Cheops constatent une légère baisse des retours à l'emploi comme pour le tout public, mais une représentation des publics en situation de handicap dans les retours à l'emploi en hausse, avec un taux d'accès à l'emploi après la fin d'une formation de 41,6 %. Il est à noter un recul continu du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en situation de handicap depuis ces deux dernières années de -18 % dont -7 % en 2023.

L'année 2023 a été aussi marquée par une progression de l'activité de maintien dans l'emploi des Cap emploi de + 4 % soit 24 385 maintiens réalisés.

Depuis le rapprochement des Cap emploi et de France Travail, avec la création d'une team handicap (conseiller France Travail à dominante handicap et conseiller Cap emploi) dans chaque LUA (Lieu Unique d'Accompagnement), des indicateurs communs ont été travaillés pour mesurer l'impact sur l'accompagnement et le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap dans un objectif de réduire l'écart entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et l'ensemble des demandeurs d'emploi. Sur les 6 indicateurs, 4 ont été atteints en 2023 sur les cibles fixées.

Les indicateurs d'accompagnement vers l'emploi Cap emploi – France Travail

Des résultats en légère baisse en 2023 mais une amélioration sur l'indicateur du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi :

207 275 retours à l'emploi des DEBOE* en 2023 soit baisse de de 6 % par rapport à 2022. Mais une part de représentation dans l'ensemble des retours à l'emploi qui augmente avec 5,06% **41.6%** de taux d'accès à l'emploi des DEBOE* après une fin de formation soit une petite baisse de 3,2 points.

183 267 DEBOE* de longue durée contre 198 916 en 2022, soit un recul de plus de 7%

85 % des DEBOE* ayant répondu à l'enquête estiment facile d'obtenir une réponse suite à une

démarche auprès de Pôle emploi et/ou Cap emploi
84,8 % des DEBOE* sont satisfaits de leur suivi/accompagnement

L'accompagnement des employeurs :

La part de recrutement des DEBOE* pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises est de **5.5 %** soit un résultat quasi stable.

L'accompagnement dans l'emploi : une progression continue de l'activité maintien dans l'emploi

En 2023, l'offre de services accompagnement dans l'emploi s'est restructurée autour de 3 grands services :

- La prise en charge d'une situation de maintien dans l'emploi (mission principale des Cap emploi) pour laquelle un risque d'inaptitude est avéré avec une recherche de solutions de maintien sur le poste ou dans l'entreprise / établissement
- La prise en charge d'une situation d'évolution professionnelle dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle sans risque d'inaptitude, soit à la demande de la personne, soit à la demande de l'employeur
- La prise en charge d'une situation de maintien en emploi pour laquelle l'inaptitude est avérée avec une intervention du Cap emploi dans le cadre de la sécurisation des parcours et dans un délai supérieur à 3 mois avant le licenciement pour inaptitude

En 2023, **51 420 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants** ont été accompagnés par les Cap emploi pour une problématique de maintien dans l'emploi, **soit une progression de 5 % en un an.**

24 385 maintiens ont été réalisés avec un **taux de maintien de 95%** et **une progression de 4 %** du nombre de maintien sur un an.

21 167 maintiens réalisés sur le secteur privé 3 218 dans le secteur public.

Le CEP comme outil de prévention de la désinsertion professionnelle

Le CEP est un outil mobilisable dans le cadre de l'accompagnement des Cap emploi sur les services maintien dans l'emploi, maintien en emploi et évolution professionnelle.

9 011 CEP salariés délivrés en 2023 (vs 9198 en 2022)

- 79% dans le cadre des services maintien en emploi
- 19 % dans le cadre des services évolution professionnelle
- 2% dans le cadre des services maintien dans l'emploi

76 % de TPE PME accompagnées par Cap emploi dans le cadre des missions d'accompagnement dans l'emploi :

63 053 services aux employeurs ont été délivrés en 2023 dont **31%** à destination d'employeurs de moins de 20 salariés et donc non soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Les TPE-PME représentent 76% des interventions Cap emploi. Ils restent le cœur de cible de l'accompagnement spécialisé sur les questions du handicap et du maintien dans et en emploi.

L'accompagnement des Cap emploi se répartit à 89% sur les entreprises privées et à 11% sur les employeurs publics.

Dans le cadre de la prise en charge d'une situation de maintien dans l'emploi, la part des employeurs publics se situe autour de 13%

Le concours Handi Cook accueille pour sa deuxième édition de nouvelles étapes régionales

La deuxième édition du concours culinaire Handi Cook sur la valorisation des métiers de la restauration a débuté à Paris le 13 mai et se continue en région à Toulouse, Châlons-en-Champagne, Chambéry et La Réunion et poursuit son rayonnement avec trois nouvelles étapes Rennes, Angoulême et la Guadeloupe. La finale se tiendra en janvier 2025 à Paris.

Un outil de valorisation des compétences des personnes en situation de handicap !

Une dimension européenne en développement sur le réseau

Fin 2022, Cheops a intégré le réseau Eures (agence européenne en charge de la promotion et de l'accompagnement de la libre circulation des travailleurs en Europe). En 2023, 27 conseillers Cap emploi ont suivi le cycle de formation leur permettant d'entrer officiellement dans le réseau. De plus, Cheops s'est également engagé dans un projet porté par l'Arbeitsagentur-ZAV, organisme allemand spécialisé dans le placement afin de favoriser la mobilité en Europe des personnes en situation de handicap.

Contact presse

Martine Savary / martine@geckotom.com / 06 64 25 66 59

L'offre de services intégrée portée par le réseau Cap emploi et France Travail permet d'accompagner l'ensemble des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi. Elle mobilise les expertises des deux acteurs pour favoriser le retour à l'emploi et répondre aux recruteurs en recherche de compétences. L'expertise des Cap emploi est mobilisée pour 20% des demandeurs d'emploi au regard des besoins en compensation et rétablissement. France Travail prend en charge les personnes en situation de handicap et est en mesure de mobiliser ponctuellement, si besoin, l'expertise des Cap emploi.

Cap emploi accompagnent également les salariés, les personnels de la fonction publique, les travailleurs indépendants et les travailleurs non-salariés en situation de handicap, et les employeurs sur des problématiques de maintien dans et en emploi et d'évolution professionnelle.

À PROPOS DE CHEOPS

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, **représente les Cap emploi** auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation au maintien dans et en emploi et à l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.